

Daniel FORESTIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

150 boulevard Masséna
75013 PARIS

Monsieur Serge Grilhaut des Fontaines
Président de la Fédération Enfants et
Santé

23 Rue Alsace Lorraine
45000 ORLEANS

Paris, le 1^{er} septembre 2009

Monsieur le Président,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes et à l'issue des investigations que j'ai menées sur les comptes de la Fédération Enfants et Santé, je vous prie de trouver ci-joint les rapports que j'ai rédigés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Je vous en souhaite bonne réception,

Et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Commissaire aux Comptes,

D. FORESTIER



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

D. FORESTIER

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET PORTANT SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008**

à

Monsieur le Président

de

LA FEDERATION ENFANTS & SANTE

59, rue des Lisses
91100 CORBEIL ESSONNES

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 SEPTEMBRE 2009



Daniel FORESTIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

150 boulevard Masséna
75013 PARIS

Paris, le 1^{er} Septembre 2009

Monsieur le Président,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Fédération, je dois vous présenter mon rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention nouvelle, visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce,

Le Commissaire aux Comptes,

D. FORESTIER



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

D. FORESTIER

SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

à

Monsieur Le Président

de

LA FEDERATION ENFANTS & SANTE

59, rue des Lisses

91100 CORBEIL ESSONNES

~*~*~*~*~*~*

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 SEPTEMBRE 2009



Daniel FORESTIER

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

150 boulevard Masséna
75013 PARIS

Paris, le 1^{ER} Septembre 2009

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la **Fédération Enfants et Santé** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives et la présentation d'ensemble des comptes.
J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.



Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je n'ai aucun élément à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, dans le rapport financier, ainsi que dans les documents adressés aux membres de la Fédération sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Commissaire aux Comptes,

D. FORESTIER



Fédération Enfants et Santé

Bilan au 31 décembre 2008
Période du 1er janvier au 31 décembre

ACTIF	31/12/2008	2007	PASSIF	31/12/2008	2007
-------	------------	------	--------	------------	------

Fonds associatifs					
Actif circulant					
Stocks	4.155,38	0	Réserve fonct	119 040,16	81 232
Autres créances			Réserves Œuvres	1 387 271,87	1 079 029
Fournisseurs		1 300	Excédent période	173 205,25	346 051
Sécurité Sociale		3 786	Total	1 679 517,28	1 506 312
Autres créances	31,15				
Produits à Recevoir -Fonct	654,00	1 000			
Produits à Recevoir -Œuvres	4 298,30	10 763	Dettes		
Subvention à Recevoir		1 500	Engagements Protocoles	285 000,00	205 000
Total	4 983,45	18 349	Provisions SFCE	550 000,00	500 000
Disponibilités			Produits const d'avance	2 142,00	
SICAV Œuvres	2 367 301,16	2 076 869	Charges à payer	6 600,00	212
Banques Œuvres	131 063,04	108 666	Total	843 742,00	705 212
Banque Fonct	15 756,25	5 935			
Chèques Postaux	-	1 705			
Total	2 514 120,45	2 193 175			

Total Actif	2 523 289,28	2 211 524	Total Passif	2 523 259,28	2 211 524
-------------	--------------	-----------	--------------	--------------	-----------

Engagements : Locam 6229

Commentaires :

Produits à recevoir : chèques à recevoir des AR

Engagements protocoles : 2007/135000 ; 2008/150000

Provisions SFCE : protocoles 2009/150000 ; ARC 2010/250000 ; Tumorotheque/150000

Bénévolet 2008					
Contributions volontaires	141 480,00		Bénévolet en nature	141 480,00	
Mise à disposition gratuite de biens	6 445,00		Prestations en nature	6 445,00	
Total Bénévolet	147 925,00		Total Bénévolet	147 925,00	

Daniel FORESTIER
Commissaire aux Comptes
183, av. Raspail - 94260 GENTILLY
© 01 47 40 81 50

Compte de résultats au 31 décembre 2008
Période du 1er janvier au 31 décembre

Charges		Produits	
2007		2008	
Charges courantes			
Achats de marchandises	10 291,77	Ventes d'objets	16 590,50
Variation stock	4 155,38		
Achats matériels et fourn	149,90	7 431 Cotisations adhérents	9 895
Fournitures administratives	1 052,49	3 442 Dons pour fonctionnement	3 850
Communication	67 513,31	34 685 Campagne nationale	1 461
Site web	17 940,00	Dons opération poème 2008	1 000,00
Locations bureau	12 000,00	S/total	39 518,00
Locarn	3 156,22	6 114 Dons pour oeuvres	15 206
Entretien et réparations		486 Dons individuels	32 269
Assurances	1 511,96	1 177 Dons LC/FLCF/USA	825 399
Opération poèmes	8 880,56	Partouche	128 200,00
Honoraires	11 683,00	5 360 Dons associations affiliées	88 962
Frais de déplacements	873,82	2 399 Donations	178 612
Déplacements administrateurs	3 106,13	Manifestations régionales	24 142,14
Frais de réunions	3 215,41		
Réceptions	72,74	S/total	751 346,81
Affranchissements	1 139,95	Total produits courants	1 125 242
Télécom	511,97		830 864,81
Services bancaires	277,94		
Frais de personnel			
Total	139 221,79	33 261 Subventions	
		Subvention Sénat	40 000
Autres charges de gestion			
Créances devenues irrécouvrables		Autres subventions de fonct	5 541
Divers	75,00	Aides à l'emploi	19 042
Total	75,00	Total subventions	64 583
		6 Produits divers	117
Dotation aux amortissts			
Dans SFCE	150,00		
Produits financiers			
Personnel SFCE	500 000	Produits nets s/cessions SICAV	64 989
Protocoles SFCE et ARC	317 000		
Total	625 000,00		
	625 000,00		
Excédent période	173 205,25		
Total des Charges	937 577,64	Total des Produits	1 270 137

Commentaires :
Dons LC/FLCF/USA : LC : 357761 ; FLCF : 11650 ; USA : 160000
Don pour fonct : SAFREC en contrepartie du loyer bureau

Annexe au bilan du 31 décembre 2008

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables :

Les comptes annuels de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 ont été établis conformément à l'avis n°98-12 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable (arrêté du 18 avril 1999)

Autres informations sur les règles comptables :

Evaluation des contributions volontaires en nature :

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées de la même façon qu'en 2007 sur la base suivante :

- Heures de bénévolat des adhérents : taux horaire de 30 euros
- Kilomètres effectués par les adhérents : barème fiscal 2007 soit 0.292 euros
- Autres contributions : valeur marchande

Le Trésorier,

JF.BROUXEL

Daniel FORESTIER
Commissaire aux Comptes
103, av. Raspail - 94250 GENTILLY
☎ 01 47 40 81 50

Adresse courrier : 23 Rue Alsace Lorraine 45000 ORLEANS Tél. 02 38 24 03 45
E-mail : sergegd@wanadoo.fr - Site web : www.enfants-sante.com

Permanence Fédération Nationale : 600 Rue de la Juine 45160 OLIVET
Tél/Fax : 02 38 53 84 09- E. mail : enfantsetsante@wanadoo.fr
Association régie par la loi et décret de 1901 - N° d'agrément 1666 du 1.08.98
Siège social : 59, route de Lisses - 91100 Corbeil Essonnes
- Reconnue d'Utilité Publique décret du 14 Décembre 2005

Bilan au 31 décembre 2008

Annexe

Produits divers Fédération/associations

Origine	Cotisations	Dons	Manif région	Ventes
Fédération +site Web + Aiderdonner	480,00	18 456,47	25,00	1 579,50
IDF	2 532,50	10 920,00	19 380,18	1 684,00
Côte d'Azur corse	1 975,00	511,00	20,00	2 300,00
Centre Atlantique	867,50	2 593,00	195,00	493,00
Aquitaine	412,50	10 186,50	1 383,00	1 712,00
Bourgogne/Franche Comté	692,50	6 885,00	1 189,84	1 027,00
Provence	250,00	5 350,00	261,32	292,00
Pays de Loire	1 505,00	33 045,00		439,00
Rhône Loire	427,50	800,00	387,00	384,00
Cœur de France	2 157,50	2 381,00	1 031,13	4 402,00
NPDC Somme	465,00	237,50	161,37	2 278,00
Alsace	162,50	11 700,00	108,30	
Total	11 927,50	103 065,47	24 142,14	16 590,50

Dons reçus

Origine	Montant
Dons LC	357 761,16
FLCF	11 650,00
LISA	160 000,00
Partouche	128 200,00
Legs et donations	6 528,04
Total	664 139,20

Subventions reçues

Origine	Montant
SAFREX	10 000,00
Sénat	7 500,00
Ville de Corbeil	500,00
Opération poème 2008	1 000,00
Total	19 000,00

analyse du résultat

Produits/charges	Fonctionnement	Ceuvres	Total
Cotisations et dons AR	11 927,50	103 065,47	114 992,97
Ventes et produits manif	16 590,50	24 142,14	40 732,64
Dons		664 139,20	664 139,20
Subventions	19 000,00		19 000,00
Produits financiers et divers	98 712,23		98 712,23
Charges d'exploitation	- 139 371,79		- 139 371,79
Subventions accordées		- 625 000,00	- 625 000,00
Résultats	6 858,44	166 346,81	173 205,25

Daniel FORESTIER
 Commissaire aux Comptes
 103, av. Raspail - 94250 GENTILLY
 ☎ 01 47 40 81 50